

Réunion du 3 juin 2026

Procès-verbal N° 41

Présidence M. Michel PINGUET

Présents : Mme Anne-Cécile SIMOES MM. Jean-Claude PIBOIN, Guy MARTIN, Bernard MAY

Excusés : MM. Eric GADAT, Lionel ERAY

COMPÉTITIONS MASCULINES

INFORMATIONS

Rappel

- Tout match amical ainsi que les tournois doivent être déclarés au District.
Se référer au règlement de la LBFC (Atout club).

Palmarès Départemental 2025/2026

(Sous réserve des éventuels dossiers et procédures en cours)

DEPARTEMENTAL 1 : CORBIGNY 1

DEPARTEMENTAL 2 poule A : COULANGES 2

DEPARTEMENTAL 2 poule B : CERCY 1

DEPARTEMENTAL 3 poule A : DONZY 1

DEPARTEMENTAL 3 poule B : FC DECIZE 3

DEPARTEMENTAL 4 poule A : CHATEAUNEUF 1

DEPARTEMENTAL 4 poule B : DRUY BEARD 1

CRITERIUM FEMININ Poule Elite : CLAMECY 1

CRITERIUM FEMININ Poule Consolante : ESN58 1

1 - COURRIEL / DOSSIER TRANSMIS

- Du club de CIE IMPHY pour l'organisation de son tournoi seniors le 13 juin 2026.
- De la Commission d'Appel du District : la Commission prend note de la décision confirmant la décision de 1^{ère} instance (match perdu par pénalité pour Clamecy 2 (1/2 finale de coupe du District/Sportcomm) et qualification de Moulins 1.

COMPÉTITIONS FÉMININES

Critérium féminin poule Elite

FC DECIZE 1 / AS CLAMECY 1, match n°55229785 du 31/05/2026

Forfait déclaré de DECIZE.

Match perdu 0-3, -1 point.

Amende 90€

PROCHAINE RÉUNION LE MERCREDI 17 JUIN 2026 A 17H15.

Le Président
PINGUET Michel



La secrétaire,
Anne-Cécile SIMOES



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.